

LES FIGURES DE L'ASSAINISSEMENT

Paul Delouvrier, haut fonctionnaire français. 1958

Paul DELOUVRIER

Organiser la croissance de la région parisienne

NOMMÉ DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AU DISTRICT DE PARIS EN 1961, PAUL DELOUVRIER ÉLABORE AVEC SES COLLABORATEURS LE SCHÉMA DIRECTEUR POUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN DE LA RÉGION PARISIENNE, QUI ASSURE UNE CROISSANCE RÉGULÉE DE LA RÉGION PARISIENNE PENDANT PRÈS DE QUARANTE ANS.

"Depuis l'île de la Cité, Paris s'est développée sous la forme d'un énorme bricolage permanent. Avec Haussmann et Delouvrier, émergent au contraire deux visions : Haussmann est le créateur de la ville moderne ; Delouvrier met en place les éléments structurants de la région parisienne."

Maud Lasseur, compte-rendu de la conférence "Haussmann - Delouvrier, deux grands bâtisseurs de villes", Association des Cafés Géographiques, 2002.

© Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne



Carte du SDAURP de la région de Paris, 1965



1914 (Remiremont) - 1995 (Provins)

© Roger-Viollet

BIOGRAPHIE

Né en 1914 dans les Vosges, Delouvrier fait des études de droit avant d'intégrer le corps de l'Inspection des finances en 1941. Ensuite, il s'engage dans la Résistance dans le sud de la région parisienne.

Au sortir de la guerre il entame une carrière de haut fonctionnaire au service de l'État en devenant un membre influent du commissariat général au Plan, puis secrétaire général de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

CAP SUR 50 ANS D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

En 1961 il est nommé délégué au district de la région de Paris. À la tête de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris, il s'entoure d'une jeune génération d'urbanistes et d'aménageurs qui réfléchissent de manière organisée et pour la première fois en France, pensent aux enjeux et à l'avenir d'une région avec pour objectif d'imaginer la capitale et sa région au XXI^e siècle. En 1964, ils proposent le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris (SDAURP), qui pose les bases d'un demi-siècle d'aménagement à venir. Delouvrier est alors nommé préfet de région en 1966 pour accompagner la modernisation de la région de Paris.

Si elle demeure peu connue, son action d'aménagement du territoire francilien façonne depuis cinquante ans notre région et contribue encore aujourd'hui à notre cadre de vie quotidien, faisant parfois comparer Delouvrier à un nouvel Haussmann.

Après 1970, il termine sa carrière de serviteur de l'État à EDF puis il relève un dernier défi en 1979 avec l'aménagement du Parc de la Villette. À la suite de son action, les départements de Seine et Seine-et-Oise sont remaniés en 1968 et donnent naissance aux départements que nous connaissons actuellement : Paris, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise. Ces transformations président à la création du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, en 1970.

[FOCUS]

METTRE FIN À LA CROISSANCE ANARCHIQUE DE LA RÉGION

L'adoption du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris en 1964 et la réorganisation administrative qui crée les quatre départements de la petite couronne restent la grande œuvre de Delouvrier.

L'objectif fixé par De Gaulle est clair : mettre fin à la croissance anarchique de l'Île-de-France.

L'aménagement proposé anticipe sur près d'un demi-siècle l'évolution de l'Île-de-France en mettant en place des éléments structurants. Pour rééquilibrer la région, il projette la création de 8 villes nouvelles, dont 5 verront le jour (Cergy-Pontoise, Évry, Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée, Sénart). Il met l'accent sur la circulation en ordonnant la mise en place d'infrastructures de transport (autoroutes, achèvement du boulevard périphérique autour de Paris, mise place du réseau RER) et, enfin, il préserve l'agglomération d'un trop fort étalement non maîtrisé.

REPÈRES

1961	1964	1966	1968	1969-1973
Délégué général au district de la région de Paris qui passera de 3 à 8 départements.	Définition du SDAURP.	Delouvrier est nommé préfet de la région parisienne.	Suppression des départements de la Seine et de Seine-et-Oise, et création des départements de Paris, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.	Création des villes nouvelles de l'agglomération parisienne.

LES FIGURES DE L'ASSAINISSEMENT

LA CITÉ DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien